

## Communiqué de Presse

17 novembre 2010

### « La France veut-elle vraiment développer l'économie numérique ? » s'interroge l'Udecam

A la veille de **l'examen au Senat de la Loi de Finances 2011**, l'Udecam – **Union des Entreprises de Conseil et Achat Medias** - **s'inquiète** de la présentation de deux des amendements adoptés le 10 novembre par la Commission des finances, destinés à instaurer deux nouvelles taxes pour les Annonceurs, l'une portant sur les « achats de services de commerces électroniques », l'autre sur les « services de publicité en ligne »

Pour l'Udecam, le projet de « **taxe sur les services de publicité en ligne** », constitue un **danger pour l'équilibre de l'économie numérique** en France et risque de mettre en péril son écosystème alors que par ailleurs celui-ci fait l'objet d'efforts et d'initiatives nombreuses de la part des pouvoirs publics et des autorités gouvernementales françaises et internationales.

L'instauration de cette taxe pourrait ainsi constituer un frein à la reprise et **impacter sensiblement la diffusion des nouvelles technologies.**

En prenant le risque **d'inciter les Annonceurs à de nouveaux arbitrages**, d'autres médias, d'autres supports de communication, mais aussi à privilégier d'autres formats de l'Internet comme le « search », elle entrerait en contradiction avec les objectifs supposés de cette taxe appelée par le rapporteur "taxe Google" et priverait le secteur d'une part non négligeable de son financement.

En taxant le **commerce électronique**, dont la dynamique en France a permis la création de champions européens et de milliers d'emplois, les Sénateurs envoient également **un signal contradictoire et potentiellement destructeur de valeur.**

Faire porter cet effort financier sur les entreprises, par ces nouvelles taxes, c'est également **encourir un désengagement des PME / PMI à l'égard du secteur de l'Internet**, ce qui serait bien sûr dommageable à son développement, mais aussi à son accessibilité pour tous les types d'annonceurs, ce qui est une de ces caractéristiques.

L'Udecam souhaite donc que les Sénateurs et le Gouvernement reviennent sur ces amendements et renoncent à l'instauration de ces taxes.

L'Udecam propose par ailleurs de participer à une **réflexion réunissant tous les acteurs de la publicité en ligne** afin de répondre aux questions des pouvoirs publics et de trouver ensemble les voies du **déploiement optimal et respectueux de tous de l'économie numérique.**

## Pour mémoire :

\* **L'Udecam – Union des Entreprises de Conseil et Achat Media** - réunit : Aegis Medias (Carat et Vizeum), Havas Medias (MPG et Euromedia), Mediabrands (Initiative et Universal), Mediacom, Mediaedge:cia, Mindshare, OMD et Vivaki (Zenithoptimedia, Starcom)

## **Le Bureau de l'Udecam :**

- Président : **Dominique Delport** , PDG de Havas Medias
- Secrétaire Général : **Sébastien Danet**, Président de Zenithoptimedia
- Trésorier : **Bertrand Beaudichon**, Vice Pt de OMG

## **Le Conseil d'Administration de l'Udecam :**

Bertrand Beaudichon (*Trésorier*), Stéphane Bodier, Sébastien Danet (*Secrétaire Général*), Dominique Delport (*Président*), Magali Florens , Thierry Jadot, Thomas Le Thierry, Jocelyne Queste, Arnaud Serre, Sébastien Danet, Bruno Thierry, Florence Trouche,

## Contacts :

### **Dominique Delport**

Président  
01 46 93 34 72

### **Françoise Chambre**

Déléguée Générale  
01 73 00 21 09

[contact@udecam.fr](mailto:contact@udecam.fr)

<http://www.udecam.fr>